

En avion face au cancer

Dangers du travail de nuit et des rayons ionisants

Le faisceau d'indices liant le métier de personnel navigant à un risque accru de cancer du sein ne cesse de s'épaissir. Avec la reconnaissance en maladie professionnelle en ligne de mire, un nombre croissant de syndicats et d'associations s'emparent de la question.

Théophile Simon

Journaliste

Sadak Souici

Photographe

Comme beaucoup de maladies, le cancer frappe sans prévenir. "J'étais sur le point de partir en vacances", se souvient Sandrine Flouré, hôtesses de l'air dans une grande compagnie française. "Je faisais une mammographie dans le cadre de mon dossier de fécondation in vitro lorsqu'on m'a détecté un cancer du sein. Ma vie a basculé ce jour-là. "Les mois suivants se transforment en un tourbillon ponctué d'IRM (imagerie par résonance magnétique), de biopsies, de visites chez le cancérologue et de radiothérapie. "Le traitement bousille... et encore, j'ai échappé à la chimiothérapie", relate la quadragénaire. Entrée en intérim chez Air Provence au milieu des années 1990, cette vétérane du secteur aérien a depuis travaillé pour une demi-douzaine de compagnies aériennes françaises. "C'est en cherchant sur internet que je me rends compte que les hôtesses de l'air sont particulièrement vulnérables au cancer du sein. Je ne m'étais pas imaginé que mon métier a de fortes chances de mettre ma vie en danger."

Multiples facteurs de risque

Hôtesse de l'air, un métier à risques? C'est en tout cas ce que pointent plusieurs travaux scientifiques publiés ces dernières années. Une étude de la faculté de médecine d'Harvard¹, en particulier, a fait grand bruit en 2018. Réalisée sur plusieurs milliers d'hôtesses et stewards américains entre 2007 et

2015, l'enquête montre une surexposition du personnel navigant à certains cancers (peau, utérus, estomac, sein...). Les cancers de l'utérus ou de la peau sont notamment quatre fois plus fréquents que dans la population générale, tandis que le risque de cancer du sein est accru de 51 %. Cette dernière donnée inquiète particulièrement la communauté des hôtesses de l'air : les cancers du sein constituent en effet la première cause de mortalité par cancer chez la femme² et seraient, d'après une étude³ publiée en 2016 dans la prestigieuse revue scientifique *Nature*, causés à près de 90 % par des facteurs externes à la génétique.

Dans le cas du personnel navigant, les facteurs de risque pointés par l'étude d'Harvard sont pour la plupart déjà bien connus de la communauté scientifique. Ainsi du travail de nuit ou de l'exposition aux rayonnements ionisants (des rayons cosmiques émis par le soleil fréquents à hautes altitudes), respectivement reconnus comme cancérigènes "probables" et "avérés" pour le cancer du sein par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). D'autres facteurs, comme les emplois du temps irréguliers, la traversée de fuseaux horaires ou la qualité de l'air des cabines, pourraient également jouer un rôle. "Nous cumulons plusieurs facteurs de risque importants, sur long comme sur moyen-courrier", confirme Arzelle Saighi, 47 ans, hôtesses de l'air chez Air France et diagnostiquée d'un cancer du sein en 2015. "Le

1. McNeely et al. (2018) Cancer prevalence among flight attendants compared to the general population, *Environmental health*. <https://doi.org/10.1186/s12940-018-0396-8>
2. Organisation mondiale de la santé (2021) Cancer du sein. <https://bit.ly/3iuqzFA>
3. Wu S., Powers S., Zhu W., Hannun Y. (2016) Substantial contribution of extrinsic risk factors to cancer development. <https://www.nature.com/articles/nature16166.epdf>

court-moyen-courrier n'occasionne certes pas de décalage horaire significatif, mais il n'est pas moins éprouvant", rappelle sa collègue Émilie Le Gars, dont le cancer a débouché sur une mastectomie. "Nous nous levons très tôt, enchaînons jusqu'à quatre décollages par jour, postés debout presque en continu, parfois les portes d'embarquement ouvertes en plein hiver."

La passion du métier survit bien souvent au cancer, mais les conséquences de la maladie n'en sont pas moins lourdes. "Mon cancer a occasionné trois ans d'arrêt de travail et m'a fait tomber dans la précarité. J'ai perdu plus de la moitié de mon salaire", témoigne Émilie Le Gars, qui élève seule son fils. La perte des primes de vol, composante essentielle du salaire du personnel navigant,

est particulièrement douloureuse. "On perd beaucoup d'éléments constitutifs du salaire, la maladie est loin d'être neutre financièrement, corrobore Sandrine Flouré. C'est aussi pour cela que j'ai voulu faire reconnaître mon cancer du sein en maladie professionnelle." Une fois le plus lourd du traitement passé, elle consulte l'Association des accidentés de la vie (FNATH) et décide de constituer un dossier de reconnaissance en maladie professionnelle auprès de sa caisse d'assurance-maladie. Las, sa demande est finalement rejetée. "Le problème c'est que les liens de causalité entre le travail de nuit, les rayonnements ionisants et le cancer du sein ne figurent pas dans la nomenclature de la Sécurité sociale", explique l'hôtesse de l'air.

La bataille de la reconnaissance

Faire reconnaître un cancer d'origine professionnelle, surtout s'il ne figure pas dans les tableaux de maladies professionnelles de la Sécurité sociale (Sécu), relève souvent du parcours du combattant. "Lorsque votre maladie ne figure pas dans les tableaux de la Sécu, il faut justifier d'une incapacité permanente partielle (IPP) d'au moins 25 % et d'une causalité directe entre l'emploi et la maladie", détaille Jean-Luc Rué, représentant CFDT à la section des pathologies professionnelles du Conseil d'orientation des conditions de travail (COCT), la commission consultative où représentants des salariés et du patronat débattent, entre autres, de l'opportunité de faire évoluer les tableaux de



↑ Sandrine Flouré, hôtesse de l'air, a été diagnostiquée d'un cancer du sein. Photo: © Sadak Souici

maladies professionnelles. "Dans les faits, il est très difficile de faire reconnaître une maladie hors tableau, tant dans le secteur public que dans le privé", regrette Lucien Privet, un docteur nancéen qui a accompagné des milliers de salariés dans leur demande de reconnaissance au cours des quatre dernières décennies. "Le sujet du cancer du sein est sur la table de la commission, mais il est difficile de donner une échéance précise quant à l'aboutissement de la négociation avec le patronat, car nous avons encore d'autres sujets à examiner et le Covid-19 a créé beaucoup de retards dans nos travaux, explique Jean-Luc Rué, par ailleurs coordonnateur du groupe cancer du sein à la CFDT. D'ici là, il faut que la société civile se mobilise, car plus il y a de cas mis en avant, plus on en parle et plus les institutions bougeront aussi."

Bouger, c'est précisément ce qu'a décidé de faire Sylvie Pioli. Atteinte d'un cancer du sein en 2014, cette ancienne infirmière de nuit basée dans les Bouches-du-Rhône a fondé l'association Cyclosein et parcourt aujourd'hui l'Hexagone à vélo pour alerter la société civile et les pouvoirs publics. "Je ne bois pas, je ne fume pas, je suis sportive, je n'ai pas d'antécédents génétiques. Aucun facteur de risque. Alors, lorsque j'ai appris que le travail de nuit est un cancérigène connu et que je n'avais jamais été mise au courant, cela m'a révoltée. Je me suis dit qu'il ne fallait pas laisser passer ça", explique celle qui ambitionne de décrocher l'une des premières reconnaissances du cancer du sein en maladie professionnelle grâce à l'aide de la CFDT Lorraine, dont la section des aides-soignantes et infirmières a acquis une certaine expérience en la matière. Si la prévalence du cancer du sein chez les hôtesses de l'air est encore relativement peu connue, le milieu hospitalier, dont les conditions de travail rejoignent par plusieurs aspects celles du personnel navigant, est lui mobilisé depuis plusieurs années.

Mobilisation syndicale

"Par son passé minier, le bassin lorrain a une vieille expérience de reconnaissance des maladies professionnelles", raconte François Dosso, un ancien mineur CFDT ayant notamment participé à la bataille de la reconnaissance des maladies professionnelles causées par l'amiante. "Vers la fin des années 2000, plusieurs aides-soignantes et infirmières de la région nous rapportent un nombre grandissant de cancers du sein dans leurs rangs et demandent s'il existe un lien entre leur métier et la maladie." Les mineurs orientent alors le personnel médical des hôpitaux lorrains vers le travail de nuit et les rayons ionisants, suspectés

On enregistre chaque année en Europe environ 2,6 millions de nouveaux cas de cancer. 1,3 million de personnes en meurent.



↑ Le risque de cancer du sein est 51 % plus élevé pour les hôtesses de l'air que dans la population générale.
Photo : © Sadak Souici

depuis plusieurs années d'être des cancérigènes probables. Puis en 2012, deux études française et britannique étayaient le faisceau de preuves à l'encontre du travail de nuit. La CFDT Grand-Est sonne alors la mobilisation générale. "Nous avons contacté le réseau au niveau confédéral et recruté des volontaires pour monter une équipe nationale. Nous nous sommes formés à l'Institut du travail de Strasbourg avec des spécialistes du cancer du sein puis avons rédigé des questionnaires à distribuer lors d'une enquête-action", explique François Dosso. L'objectif de l'enquête-action est simple : faire remonter les cas de cancers du sein suspectés d'être d'origine professionnelle et instruire les demandes de reconnaissance auprès des caisses d'assurance-maladie. "Sensibiliser les gens, c'est bien, mais il faut déposer des dossiers de reconnaissance pour faire concrètement avancer les choses et que la Sécu se saisisse de l'enjeu. C'est vers cela qu'une enquête-action doit tendre", rappelle Lucien Privet, qui a aidé

à déceler les facteurs professionnels parmi les nombreux dossiers d'infirmières.

Cette effervescence militante croise la route de Monique Rabussier, salariée d'Air France et chargée de mission à la fédération des transports de la CFDT. "Je m'étais formée à la question du cancer du sein avec l'équipe de François Dosso il y a déjà une dizaine d'années, mais j'avais alors échoué à mobiliser la section syndicale des hôtesses de l'air chez Air France. Le mot cancer était à l'époque totalement tabou, se souvient la déléguée syndicale. Quelques années plus tard, je relance le processus et, cette fois, ça a accroché." Le temps a passé, la science et la prise de conscience ont progressé. L'Union nationale du personnel navigant commercial CFDT (UNPNC-CFDT), qui représente 17 000 salariés toutes compagnies confondues, décide d'envoyer l'une de ses membres en formation à Strasbourg et fait le lien avec les infirmières du Grand-Est. "On a une population très affectée et très jeune, les cancers commencent dès l'âge

Les cancers du sein masculins

Le cancer du sein est un cancer presque exclusivement féminin, mais le personnel navigant du secteur aérien compte aussi un grand nombre d'hommes dont les conditions de travail exposent aussi au cancer. Chez Air France, l'association "Les hommes de l'air" a été créée en 2018 afin d'ouvrir un espace de discussion sur cette problématique souvent oubliée. "Plusieurs hommes atteints d'un cancer sont venus

me voir, interloqués par le fait que les cancers masculins ne soient traités ni dans la sphère publique ni dans le milieu professionnel", explique Stéphane Noël, le cofondateur de l'association. Lorsque le cancer masculin touche les fonctions reproductives, il devient souvent plus tabou encore que le cancer du sein chez la femme, empêchant un bon recensement du phénomène. "La parole est plus autocensurée que socialement censurée, c'est pourquoi il faut des études médicales, comme pour la femme", plaide Stéphane Noël.

en vendant des accessoires aux passagers. Air France ne nous finance pas, mais accepte de collaborer et nous permet de déployer notre action", raconte-t-il. Au-delà de l'autopalpation, certaines hôtesses de l'air réclament une plus grande implication de la médecine du travail. "On doit mieux nous informer sur les risques encourus, notamment pour pouvoir débiter les mammographies plus tôt que l'âge habituel de cinquante ans", estime une hôtesse atteinte d'un cancer. Malgré la bienveillance d'Air France quant à la mobilisation associative sur le cancer du sein, d'autres considèrent que l'entreprise nationale est encore loin d'en faire assez. "Soutenir des associations ne mange pas de pain. Air France doit prendre davantage ses responsabilités", estime ainsi une source syndicale qui connaît bien l'entreprise. "L'entreprise devrait, par exemple, organiser des formations de grande ampleur pour le dépistage." Un enjeu d'autant plus important que les compagnies aériennes ne sont pas mises à contribution tant que les caisses d'assurance-maladie ne reconnaissent pas l'origine professionnelle du cancer du sein. "Pour le moment, c'est la solidarité nationale qui paye les indemnités. La reconnaissance permettrait de faire basculer la charge sur les entreprises", rappelle Jean-Luc Rué.

de 40 ans", témoigne Elsa Gilardi-Ortolé, qui a étendu l'enquête-action du Grand-Est aux hôtesses de l'air. Malgré les milliers de questionnaires distribués en 2019, seules trois hôtesses ont été identifiées comme susceptibles de se qualifier pour une reconnaissance en maladie professionnelle. Aucune d'elles n'a encore déposé de dossier. "C'est compliqué, car les malades du cancer se débattent avec la maladie et ont rarement la force de se lancer dans l'administratif. Et puis, elles ont souvent peur qu'une demande de reconnaissance soit interprétée comme une attaque contre leur entreprise, à laquelle elles restent attachées", explique la syndicaliste. Une analyse partagée par Lucien Privet, qui a autrefois multiplié les réunions publiques dans les cités ouvrières pour alerter sur les maladies chroniques du mineur. "Le métier de personnel navigant est par essence assez individuel, car vous changez d'équipe en permanence et êtes dispatchés aux quatre coins du monde. Créer un esprit de corps sur une problématique telle que le cancer est donc plus difficile", explique-t-il.

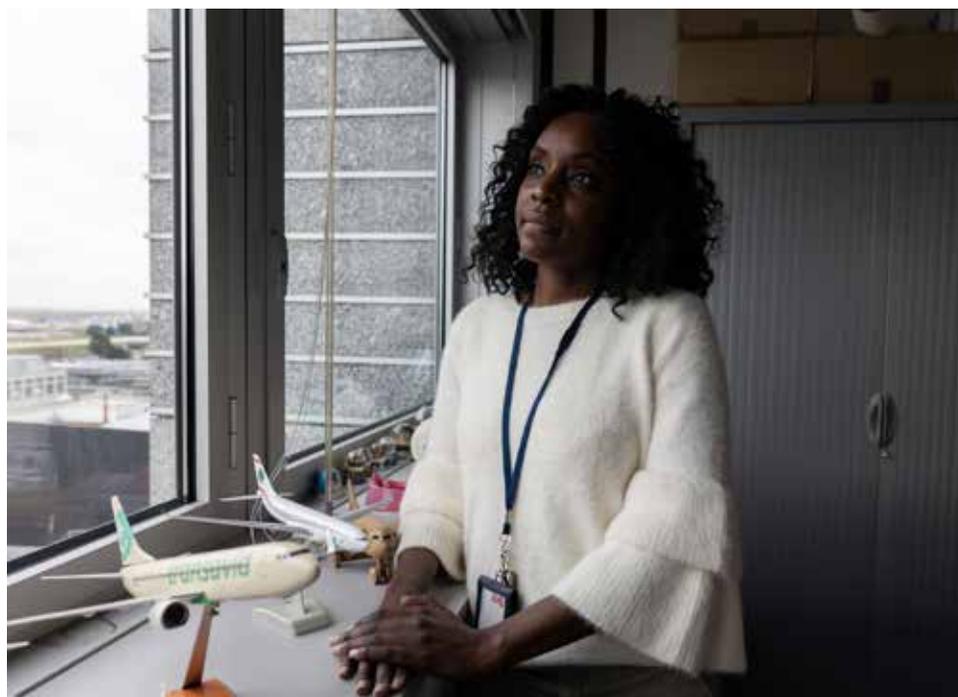
Vols roses

En attendant que davantage d'hôtesses manifestent leur volonté de faire reconnaître leur cancer du sein en maladie professionnelle, le milieu de l'aérien concentre ses efforts sur la prévention. "Lorsqu'on aborde le problème des cancers causés par les conditions de travail, une évidence doit être rappelée : ces cancers sont parfaitement évitables", écrivent ainsi Tony Musu et Laurent Vogel, qui ont coordonné la production d'un ouvrage de référence sur les cancers professionnels pour l'Institut syndical européen (ETUI). "L'enjeu, dans un premier temps, c'est vraiment le dépistage,

confirme Ornella Gaudin, qui coordonne l'action de l'UNPNC-CFDT sur le cancer du sein. C'est pourquoi notre syndicat s'investit sur Octobre rose, la campagne nationale de sensibilisation sur cette question."

Plusieurs autres associations de personnels navigants ont fleuri ces dernières années, au premier rang desquelles "Les hôtesses de l'air contre le cancer", menée par Jean-Claude Chau, un steward d'Air France. "Nous avons commencé par vendre des calendriers, puis avons créé des 'vols roses' lors desquels nous levons des fonds

↳ Syntia Rucker, hôtesse sur long-courrier depuis vingt-deux ans, milite activement à l'UNPNC-CFDT d'Air France contre le cancer du sein.
Photo: © Sadak Souici





↑ Touchées dans leur cercle familial ou professionnel, des militantes de L'UNPNC-CFDT ont fait de la prévention contre le cancer du sein le fer de lance de leur action syndicale. Photo : © Sadak Souici

L'exemple du Danemark

À l'échelle européenne, la reconnaissance professionnelle du cancer du sein est encore à l'état embryonnaire. Bien qu'aucun État ne se soit doté de mesures spécifiques au secteur de l'aérien, le Danemark a adopté en 2009 une législation reconnaissant le lien entre le travail de nuit et le cancer du sein. Une femme ayant travaillé de nuit pendant vingt ans et n'ayant pas d'autres facteurs de risque peut ainsi y recevoir une indemnité spécifique. Si les infirmières et les hôtesses de l'air sont parmi les cohortes les plus suivies par la science, beaucoup d'autres secteurs sont exposés aux mêmes facteurs de risque et pourraient être concernés par une future évolution de la législation. D'autres problématiques, telles que la qualité de l'air, restent des angles morts de la recherche. "La pollution aux produits chimiques et aux vapeurs d'essence doit faire l'objet de

davantage de travail pour freiner les expositions, que ce soit dans les avions ou les aéroports", alerte Susan Michaelis, une ancienne pilote de ligne diagnostiquée d'un cancer du sein deux décennies après avoir été exposée à des vapeurs d'essence et aujourd'hui chercheuse à l'Université de Sterling. De manière générale, le cancer professionnel est jugé par beaucoup de spécialistes comme un enjeu trop souvent oublié, dont les cas reconnus et indemnisés ne représenteraient qu'environ 10 % des cancers liés aux conditions de travail. "La visibilité du lien entre le travail et les cancers reste très faible. Les systèmes d'indemnisation des maladies professionnelles n'interviennent que pour un nombre très limité de cancers et leurs statistiques conduisent à une appréciation sous-estimée et déformée de la réalité", soulignent Tony Musu et Laurent Vogel. Dans les airs comme ailleurs, la bataille de la reconnaissance ne fait que commencer. ●

Le cancer du sein est la cause de mortalité principale chez les femmes. 600 000 Françaises vivent avec un cancer du sein et 50 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année.



POUR EN SAVOIR PLUS

Fouquet C. (2018) Cancer : les personnels navigants présentent un risque accru, Les Echos. <https://www.lesechos.fr/2018/06/cancer-les-personnels-navigants-presentent-un-risque-accru-997756>

Cancer environnement (2019) Cancérogénicité du travail de nuit posté. <https://www.cancer-environnement.fr/597-Vol-124-Cancerogenicit%C3%A9-du-travail-de-nuit-poste.ce.aspx>

Cancer environnement (2019) Radioactivité (rayonnements ionisants) et cancer. <https://www.cancer-environnement.fr/345-Radioactivite.ce.aspx>

EURECCA (2015) Contaminated cabin air on passenger aircrafts. <https://eurecca.eu/post/contaminated-cabin-air-passenger-aircrafts>

Musu T. et Vogel L. (dir.) (2018) Cancer et travail : comprendre et agir pour éliminer les cancers professionnels, ETUI. <https://www.etui.org/fr/publications/livres/cancer-et-travail-comprendre-et-agir-pour-eliminer-les-cancers-professionnels>

Rafnsson V. et al. (2001) Risk of breast cancer in female flight attendants: a population-based study (Iceland), Cancer Causes & Control, 12 (2), 95-101. <https://doi.org/10.1023/a:1008983416836>

Ruffinengo E. (2012) Le travail de nuit, un risque pour le cancer du sein, WECF. <https://bit.ly/3ipMPHh>

The Lancet (2009) Breast cancer on the night shift, 373 (9669). [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(09\)60626-7/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(09)60626-7/fulltext)